



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Eure

Question écrite n° 31280

Texte de la question

Les statistiques de la criminalité et de la délinquance que vient de publier le ministère de l'intérieur font état pour le département de l'Eure d'une bien inquiétante progression. Alors qu'en France les crimes et délits constatés par les services de la police et de la gendarmerie nationale sont en augmentation de 4,27 p 100 par rapport à 1988, alors qu'en Haute-Normandie cette progression est de 0,70 p 100, il apparaît que pour le département de l'Eure, elle est de 9,51 p 100, c'est-à-dire bien supérieure à la moyenne nationale. De même, pour Evreux, ces statistiques font état d'une augmentation de 19,09 p 100 des crimes et délits constatés. Ainsi, depuis un an, l'insécurité dans le département de l'Eure, et à Evreux en particulier, ne cesse de se développer. Dans ces conditions M Jean-Louis Debré demande à M le ministre de l'intérieur de prévoir rapidement une augmentation du nombre des fonctionnaires de police en service dans le département de l'Eure et à Evreux. Il apparaît ainsi urgent d'intensifier les rondes de police, notamment dans le quartier de la Madeleine et, de ce fait, de faire affecter au commissariat de police des renforts en personnel.

Texte de la réponse

Reponse. - L'évolution de la délinquance dans le département de l'Eure au cours de l'année 1989, et plus particulièrement à Evreux, a amené le préfet et l'ensemble des services de police et de gendarmerie à prendre des dispositions particulières. C'est ainsi, notamment, que la surveillance des secteurs sensibles en milieu urbain a été renforcée, ce qui a permis au cours du premier semestre 1990 d'obtenir une augmentation de plus de 9 p 100 des arrestations et de 32 p 100 d'élucidation des infractions. Cet effort sera maintenu. Mais, en tout état de cause, il n'est pas actuellement envisagé, à effectif budgétaire national constant, d'accroître ceux des différentes circonscriptions du département, Evreux, Vernon, Les Andelys, Bernay et Louviers, leur situation apparaissant sur ce point tout à fait comparable à celles de villes de population et de charges équivalentes. Une solution à cette petite et moyenne délinquance doit plutôt être recherchée, en sus de la répression en charge des forces de l'ordre, dans le développement d'une action préventive impliquant non seulement les administrations d'État, mais également les collectivités locales et l'ensemble des acteurs sociaux et économiques intéressés. Dans le département de l'Eure comme ailleurs, la police, dans le cadre notamment des conseils communaux de prévention de la délinquance, prend une part active à cette démarche partenariale, s'inscrivant dans la durée, seule à même de réduire les causes de marginalité, menant inéluctablement à la toxicomanie et à la délinquance.

Données clés

Auteur : [M. Debré Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31280

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 1990, page 3215